

# LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

**La Ville de Béthune vous informe :  
#RestezChezVous !**



Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

La crise sanitaire qui nous touche est sans précédent et nécessite une mobilisation générale. Sur notre territoire, comme partout en France, nous enregistrons les premiers cas de personnes atteintes du coronavirus, mais aussi les premiers décès. Je souhaite que nous ayons une pensée respectueuse pour ces personnes qui nous ont quittés, ainsi que pour leurs proches qui doivent faire face au deuil dans le contexte que nous connaissons. Puisse notre compassion, témoigner de notre profond soutien.

Lutter contre le virus, c'est d'abord rester confiné et pourtant, malgré l'aggravation de la crise, encore trop de personnes ne respectent pas les mesures de confinement. Nous le redisons, en raison de la forte contagion du COVID-19, pour votre protection et celle de vos proches, et en respect du personnel soignant et de toutes les personnes mobilisées au quotidien pour sauver des vies et assurer le quotidien, je vous demande de rester chez vous. Limitez au maximum vos déplacements au strict minimum et après la pédagogie, nous allons devoir durcir les contrôles en ce sens. C'est à ce prix que nous vaincrons ensemble le coronavirus.

Lutter contre le virus, c'est ensuite assurer la solidarité, s'entraider dans ce contexte difficile qui isole. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, nous devons faire preuve d'humanisme et de bienveillance, et être à l'écoute des plus vulnérables d'entre nous, de nos voisins, de notre entourage, de nos amis et de nos familles.

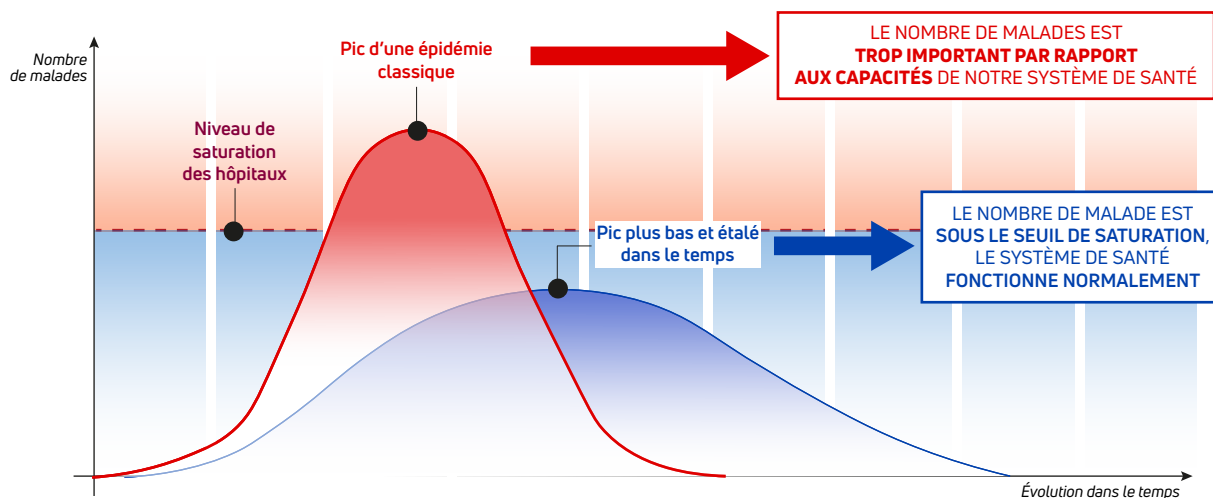
Merci à vous pour cet esprit de responsabilité et merci, du fond du cœur, à tous ceux qui œuvrent pour nous, personnels soignants, acteurs de la solidarité, agents municipaux... Prenons soin d'eux, prenez soin de vous. Gardons calme et espoir.

**Olivier Gacquerre**  
Maire de Béthune



## POURQUOI FAUT-IL RESTER CHEZ SOI ?

L'objectif du confinement est de **contrôler la propagation du virus pour éviter la saturation des hôpitaux**. En répartissant dans le temps la prise en charge des patients atteints du coronavirus, le personnel soignant pourra accueillir les malades dans les meilleures conditions possibles.



## LE CONFINEMENT, C'EST QUOI ?

Depuis le 17 mars à 12h, **les déplacements sont interdits sauf dans des cas précis** et uniquement à condition d'être muni d'une pièce d'identité et d'une **attestation de déplacement dérogatoire** ([www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr), version imprimée ou manuscrite). Les infractions à ces règles sont sanctionnées d'une amende d'un montant de 135€. En cas de récidive, l'amende s'élève à 1500€.

## ET À BÉTHUNE ?

**Tous les lieux publics sont fermés** : les écoles, crèches, garderies, accueils de loisirs ; les collèges, lycées et l'université ; le centre administratif Victor Hugo ; les infrastructures sportives, culturelles et associatives ; les jardins et parcs (dont la gare d'eau et le site Léo Lagrange), le pumtrack ; les commerces non alimentaires...

Avec le durcissement des mesures de confinement, tous les marchés sont suspendus.



Pour toutes questions relatives à la gestion de la crise sanitaire par la Ville de Béthune (hors questions médicales), vous pouvez contacter le numéro suivant, du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h : 03 21 63 00 60.**

# Solidaires face au coronavirus : serrons-nous les coudes !

## ■ LES NUMÉROS À RETENIR :

Pour toute question concernant :

- **Les services de la mairie** (famille, état civil...) – standard de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h : 03 21 63 00 00 / [www.bethune.fr](http://www.bethune.fr)
- **La Police Municipale**, du lundi au jeudi de 7h30 à 23h, vendredi et samedi de 7h30 à minuit, dimanche de 9h30 à 19h30 : 03 21 62 01 71 / **Police Secours** : 17
- **Les aides aux personnes en difficulté** (notamment dépannages et les bons alimentaires qui sont maintenant distribués à domicile), la navette seniors... – Centre Communal d'Action Sociale : 03 21 01 63 10, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le week-end de 14h à 17h
- **Les dispositifs d'accompagnement des personnes âgées et/ou dépendantes** – Sivom du Béthunois : 03 21 61 40 70 (livraison de repas) / 03 21 61 55 48 (aide pour les courses)
- Les dispositifs d'urgence mis en place par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais (Maison du Département Solidarités) : 03 21 01 62 62 / [www.pasdecalais.fr](http://www.pasdecalais.fr)

## ■ AU QUOTIDIEN : LES NUMÉROS UTILES

Pour toute question concernant :

- La collecte des déchets ménagers\*, l'assainissement – Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane : 03 21 61 50 00 / [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)
- Le réseau de bus : 0 810 00 11 78 / [www.tadao.fr](http://www.tadao.fr)
- Le réseau ferroviaire : [www.sncf.com](http://www.sncf.com)
- Les logements gérés par les bailleurs sociaux : retrouvez tous les contacts sur [www.bethune.fr](http://www.bethune.fr), rubrique Ma ville au quotidien > Solidarité > Logement

*\*Compte-tenu de la situation, le service de collecte des déchets ménagers a été modifié. Les secteurs qui étaient habituellement collectés : les lundis, jeudis, mardis et vendredis soir (à partir de 20h) sont dorénavant collectés l'après-midi à partir de 13h30. Le ramassage du verre a été suspendu. Retrouvez la liste des points de dépôts sur [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr).*

## ■ POUR LES ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISES...

Pour toute question concernant les dispositifs de soutien mis en place par :

- Le gouvernement : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)
- Le Conseil Régional des Hauts-de-France : 03 59 75 01 00 / [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)
- La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane : [deveco@bethunebruay.fr](mailto:deveco@bethunebruay.fr) / [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)
- Dossier spécial sur [www.medef.com](http://www.medef.com)



**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES,  
EN TEMPS RÉEL, SUR [WWW.BETHUNE.FR](http://WWW.BETHUNE.FR) ET SUR LA  
PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE BÉTHUNE.**

## GESTES BARRIÈRES



Si vous présentez les symptômes du COVID-19 (fièvre, toux sèche...), restez à domicile, évitez les contacts et appelez votre médecin (ne vous rendez pas directement à son cabinet sauf s'il vous le demande), ou à défaut appelez le numéro de permanence de soins au 03 21 71 33 33. Vous pourrez bénéficier d'une téléconsultation. **Si les symptômes s'aggravent** (difficultés respiratoires, suffocation), appelez le Samu au 15.

 d'infos

**BETHUNE.FR**

@villebethune

